

Normes (mesure des risques)

Le terme de **norme** (du latin *norma*, règle) désigne, en géographie des **risques**, et plus précisément en management des risques, l'ensemble de textes de référence qui établissent un certain nombre de règlements ainsi que des standards de production (norme technique) : normes de construction parasismiques, ouvrages de protection (hauteurs de digues par exemple), normes alimentaires, etc. Les normes sont des outils de gestion des risques et contribuent à en fixer les seuils d'**acceptabilité** : leur respect est assimilé à l'absence de **danger**, et rend le risque acceptable. Leurs conséquences territoriales et économiques sont considérables, aussi leur établissement peut donner lieu à des « batailles d'**experts** », à des pressions **lobbyistes**, d'une manière générale à des **jeux d'acteurs** révélateurs d'**enjeux**.

Notons que les normes prises en compte en France sont de plus en plus souvent des normes qui s'imposent à l'échelle de l'UE.

(ST) mai 2005, dernière modification (SB et CB) : octobre 2022.

Liens externes

- Les Dossiers de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) : www.inrs.fr
- L'Organisation internationale de normalisation (ISO) : <https://www.iso.org/fr/home.html>